association des parents
de l'école communale mixte
de bourgeois rixensart
rue lambermont, 12
1330 rixensart - tél. 02 653 75 83

Compte-rendu des actions entreprises par le comité "Mobilité" de l'APEB

Introduction

Le sujet de l'insécurité sur le chemin de l'école maternelle et de l'école primaire de Bourgeois n'est pas neuf. Des voitures qui roulent trop vite, une signalisation non visible ou inappropriée, des trottoirs trop étroits ou absents,... : les problèmes sont nombreux et rendent les abords des écoles dangereux pour les enfants, surtout pour ceux qui se déplacent à pied et à vélo. Comme le constatent le personnel de l'école et les parents dont les enfants fréquentent l'école depuis des années, les problèmes existent depuis longtemps.

Il y a quelques mois, des parents ont décidé d'aborder le sujet lors d'une réunion de l'APEB. Certains avaient déjà, à titre individuel, contacté les autorités communales pour leur demander d'entreprendre des actions en vue de résoudre des problèmes d'insécurité, mais en vain (pas de réponse ou réponses insatisfaisantes de la part de la commune). Il a été proposé de créer un groupe « mobilité » au sein de l'APEB afin de se coordonner et de faire davantage entendre les préoccupations concernant l'insécurité auprès de la commune. Plusieurs parents et enseignants ont marqué leur intérêt pour faire partie du groupe, notamment une maman géomètre, experte dans les questions de mobilité. Ensemble, et avec l'appui de l'APEB, le groupe « mobilité » a entrepris des actions de plusieurs types :

- Interpellations citoyennes au Conseil communal de Rixensart ;
- Recherche d'informations sur les projets de la commune en termes d'aménagement des abords de l'école et comptage du nombre de voitures garées sur la place à différentes heures du jour pendant une semaine ;
- Réalisation d'une enquête auprès des parents et du personnel de l'école sur la sécurité des enfants sur le chemin et aux abords de l'école ;
- Analyses des données de l'enquête et propositions de solutions aux problèmes avec une maman experte en mobilité ;
- Rencontres avec l'échevin en charge de la mobilité et le service mobilité de la commune ;
- Rédactions de messages relatant des faits liés à l'insécurité aux abords de l'école à destination de la bourgmestre, de l'échevin en charge de la mobilité et des chefs de partis de l'opposition ;
- Discussions avec la police ;
- Discussion d'actions futures.

Objectifs de ce compte-rendu

L'objectif de ce compte-rendu est double. D'une part, il vise à partager les résultats de l'enquête réalisée, à présenter les points abordés avec la commune et à rendre compte des réponses reçues. D'autre part, il a pour but d'informer sur les autres actions menées ou à mener.

En résumé

L'enquête réalisée auprès des parents et du personnel de l'école a permis d'objectiver l'insécurité qui caractérise de nombreuses zones sur le chemin et aux abords des écoles maternelle et primaire de Bourgeois (voir infra). La commune a accepté de nous recevoir et a écouté notre présentation des résultats de l'enquête et nos propositions de solutions concernant les problèmes soulevés. Cependant, les réponses qu'elle a apportées se sont révélées plus que décevantes. L'échevin et le service mobilité ne semblent pas vouloir mettre en place des mesures qui tiennent compte de nos propositions (voir lettre en annexe). Des actions futures sont donc nécessaires afin d'éviter qu'un (ou des) drame(s) impliquant nos enfants ne se produise(nt).

1) Enquête réalisée sur la sécurité sur le chemin et aux alentours de l'école communale de Bourgeois

Notre enquête a été réalisée en mars 2023, en ligne, et 76 personnes y ont répondu (parents et membres du personnel de l'école). L'objectif de cette enquête était de relayer aux autorités communales les préoccupations à propos de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Le questionnaire comprenait des questions sur les caractéristiques des déplacements, sur les constats d'insécurité et sur les pistes d'amélioration, à la fois là où les répondants ont déjà eu ou failli avoir un accident mais aussi concernant le nouveau plan d'aménagement de la place Cardinal Mercier (qui venait d'être voté au Conseil communal). Merci à tous ceux qui ont participé à cette enquête !

Quelques résultats sur le sentiment d'insécurité et les modes de déplacements que les personnes utilisent ou aimeraient utiliser :

→ L'enquête montre d'abord que l**e sentiment d'insécurité est prononcé**
- 44% des répondants ont déjà eu ou failli avoir un accident sur le chemin de l'école…
- …en particulier les piétons et les cyclistes. Le Tableau 1 montre que 71% des personnes se déplaçant à pied à l'école ont déjà eu ou failli avoir un accident. La proportion s'élève à 60% pour les cyclistes, contre 37% pour ceux qui vont à l'école en voiture.

Tableau 1. Proportion des personnes ayant eu ou failli avoir un accident en se rendant à l'école, selon le moyen de transport utilisé

Marche	71%
Vélo	60%
Voiture	37%

Source : enquête APEB-mobilité

→ Ensuite, l'enquête met en évidence que **la voiture est très souvent utilisée, y compris par les personnes habitant à proximité de l'école** (Tableau 2) :
- Une personne sur 3 qui habite à moins de 500 mètres de l'école s'y rend en voiture
- La voiture est également privilégiée pour 67% des personnes résidant à 500m-1km de l'école, pour 81% pour celles qui résident à 1-2km de l'école, et pour 100% de celles dont le domicile se trouve à plus de 2km.

Tableau 2. Proportion des répondants qui viennent à l'école en voiture, selon distance école-domicile

<500m	33%
500m-1km	67%
1-2km	81%
Plus de 2km	100%

Source : enquête APEB-mobilité

Cependant, une sécurisation renforcée sur le chemin de l'école réduirait fortement les déplacements en voiture. L'enquête montre en effet qu'**une grande partie des personnes iraient à l'école à pied ou en vélo plus souvent si le parcours était plus sécurisé :**
- 100% des personnes habitant à moins de 500 mètres ne prendraient plus la voiture
- environ 7 personnes sur 10 habitant entre 500m et 2km se déplaceraient à pied ou à vélo, ainsi que 3 sur 10 parmi celles qui habitent à plus de 2km

Tableau 3. Proportion des répondants qui iraient à l'école à pied ou en vélo plus souvent si le parcours était plus sécurisé, selon la distance école-domicile

<500m	100%
500m-1km	67%
1-2km	72%
Plus de 2km	30%

Source : enquête APEB-mobilité

Les endroits où les répondants à l'enquête ont déclaré avoir eu ou failli avoir un accident sont les suivants (par ordre d'importance ; voir aussi Figure 1) :

- Au croisement entre la chaussée de Lasne et la chaussée de Wavre
- Sur le parking de la place Cardinal Mercier / Devant l'école maternelle
- Rue Lambermont / Au croisement entre la rue de Lambermont et la rue Dyna Beumer
- Dans la rue des Cailloux
- En haut de la rue des Cailloux / au carrefour en face du centre médical
- Sur la chaussée de Wavre
- Sur le quai du tram / Au croisement entre la rue Saint-Roch et le quai du tram (entrée de l'école primaire le matin)
- À la sortie du ravel Wawa, à côté du restaurant Le Mayeur
- Dans la rue du Moulin
- Dans la rue Saint Roch entre les écoles maternelle et primaire
- Au début de la rue du réservoir

Figure 1. Accidents et quasi-accidents déclarés par les parents et les membres du personnel des écoles maternelles et primaires de Bourgeois (enquête, mars 2023)

Deux réunions avec l'échevin en charge de la mobilité (Vincent Garny) et le service mobilité de la commune de Rixensart (Valentin Werren et Isabelle Stradiot) ont eu lieu, fin mars et début avril 2023 pour les informer des résultats de notre enquête, leur présenter les endroits considérés comme dangereux sur le chemin et aux alentours de l'école, et pour discuter avec eux des besoins et des solutions à apporter dans le court et le plus long terme.

Les tableaux ci-dessous récapitulent les informations par zone géographique. Pour chaque zone, des extraits de témoignages provenant de l'enquête sont d'abord repris pour mettre en évidence les problèmes soulevés. Ensuite, les besoins pour améliorer la sécurité sont résumés et des solutions concrètes sont proposées (discutées avec une géomètre experte en mobilité). Enfin les réponses de la commune sont exposées.

1. Au croisement entre la chaussée de Lasne et la chaussée de Wavre

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« J'étais prêt à m'engager sur le passage piéton avec mes deux enfants. Une voiture nous a brûlé la priorité et j'ai retenu mon ainé de justesse » « Presque renversé sur passage pour piétons » « La traversée de la chaussée de Lasne est redoutable » « Beaucoup d'automobilistes ont un comportement criminel » « Je stresse tous les jours de savoir mon fils les traverser » « À cet endroit, les cyclistes peuvent prendre le sens unique mais les voitures sortant de la rue Saint-Roch ne nous laissent pas de place ! »	Faire ralentir considérablement les véhicules Rendre visible l'ensemble des usagers (piétons ET cyclistes) Sécuriser les traversées pour les piétons et cyclistes	1ère proposition : Faire un carrefour à feux « orange clignotant », avec priorité cyclo-piétonne uniquement sur demande 2ème proposition : Mettre la zone en zone 30 Faire un carrefour sur plateau (« bus admis ») Renforcer l'éclairage sur les traversées piétonnes Ajouter des panneaux clignotants indiquant les traversées piétonnes ou bonhommes fluorescents + Mettre des traversées cyclistes sur Schlamm : Ch. de Wavre → rue Saint Roch Ch. de Lasne → rue Haute Rue Haute → ch. de Lasne	Pendant la discussion, la commune a dit qu'ils réfléchiraient à l'idée des feux de circulation. Cependant, la lettre reçue plus d'un mois après notre rencontre ne revient pas sur cette idée ; elle ne propose d'ailleurs aucune solution pour cette zone qui apparait pourtant dans l'enquête comme la plus dangereuse sur le chemin de l'école. Une interpellation communale a eu lieu par Christophe Petit à ce sujet fin août 2023. L'échevin a dit que le dossier était à l'étude.

Vue aérienne actuelle du carrefour entre la chaussée de Wavre et la chaussée de Lasne

2. Devant l'école maternelle, sur le parking de la place Cardinal Mercier

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« Une voiture qui passait à vive allure devant l'école ne s'est pas arrêtée alors qu'on allait traverser. Accident évité de justesse » « Devant l'école maternelle, je m'apprêtais à traverser le passage piéton avec mes deux enfants. Un véhicule nous a brûlé la priorité » « Nous faisions la file sur le trottoir pour déposer les enfants en maternelle et une voiture est passée très près » "Les enfants de maternelles ne sont pas visibles derrière les voitures qui sont stationnées sur la place et c'est très dangereux"	Faire ralentir les véhicules devant l'école Prévoir une traversée pour les rangs d'enfants de l'école maternelle à l'école primaire (plusieurs fois par jour), avec des passages pour piétons bien clairs Rendre visible la zone 30 Prévoir plus de parking nécessaire pour voitures et vélos (après quantification) Besoins d'une traversée piétonne car : = repère visuel pour les enfants = devant l'école : lieu privilégié d'apprentissage de la sécurité routière	Prévoir une vraie traversée piétonne en face de l'école et pas une zone ocre ! Les problèmes des zones ocres sont liées au fait qu'elles n'ont aucune valeur légale, qu'elles sont incomprises des usagers, qu'elles déforcent la lisibilité d'une éventuelle traversée piétonne ou piste cyclable, et que leur couleur deviennent vite grisâtre. Faire un plateau pour le ralentissement des véhicules Mettre toute la place en sens unique (dans le sens anti-horlogique) Marquer une piste cyclable tout autour de toute la place. Ne pas mettre de chicanes et rendre la piste cyclable bien claire Prévoir un aménagement de type « abords d'école » avec des barrières colorées + bonhomme fluo + zone d'éveil	Ils ne répondent pas à chacun de nos points comme demandé. Ils ont juste précisé qu'ils avaient prévu de surélever la voirie au niveau de la zone ocre mais ils comptent garder l'idée de cette zone ocre (alors que deux institutrices et plusieurs parents du groupe présents, très dubitatif à l'idée, s'y sont fortement opposés). Ils ne prévoient pas de passage pour piétons dans la zone ocre mais disent qu'il pourrait être ajouté en cas de nécessité, de même qu'un bonhomme fluo…

Plan de la zone, proposé dans l'avant-projet par le service mobilité et voté au Conseil communal de mars 2023

NB : Il a également été demandé de prévoir des aménagements collectifs sur la place (bancs et table de pique-nique), davantage d'arceaux vélo et vélo-cargo, plus de places de parking (il y en a 70 mais sans doute pas suffisant avec le café Renaissance), plus de vert (béton ajouré / sol perméable) pour diminuer l'effet « ilot de chaleur », et un lieu où le bus peut déposer /prendre les enfants à horaire limité.

3. En haut de la rue des cailloux / Au carrefour en face du centre médical/ Au début de la rue du Lambermont

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« J'étais à pied avec mes 3 enfants dont 2 marcheurs, nous montions la rue des cailloux. Dans le haut de la rue, il n'y a pas de passage piéton et une voiture a pris le tournant à toute vitesse en nous coupant la route. » « J'ai du traverser [avec mon enfant] une rue sans passage piéton pour aller vers un passage piéton où les piétons ne sont pas visibles des voitures et où il y a une intersection dangereuse (entre rue Saint-Roch et rue des cailloux), et mon enfant a failli se faire renverser »	Rendre visible l'entrée en zone résidentielle de la rue des Cailloux Faire ralentir les véhicules (Zone résidentielle pour toute la place?) Donner la possibilité aux piétons de traverser à plusieurs endroits en toute sécurité	En haut de la rue des Cailloux : - Prévoir un trottoir traversant surélevé - Augmenter l'oreille de trottoir pour raccourcir l'espace a traverser - Marquer la piste cyclable Au carrefour en face du centre médical : - Prévoir une vraie traversée piétonne et pas une zone ocre - Marquer une traversée piétonne supplémentaire (entre centre médical et oreille de trottoir de la rue des Cailloux) Au début de la rue du Lambermont : - Mettre un trottoir traversant bien surélevé - Prévoir une traversée piétonne supplémentaire entre la place et la rue du Lambermont	La commune n'a pas répondu non plus à ce point. Ils disent juste qu'ils sécuriseront le passage pour piéton au carrefour des rues Saint-Roch et des Cailloux et qu'ils implanteront des potelets en fin des zones de stationnement en épis entre la rue des Cailloux et l'école maternelle (ils ne disent pas quand alors que cette demande leur a été adressée depuis octobre 2022).

Plan de la zone, proposé dans l'avant-projet par le service mobilité de la commune de Rixensart et voté au Conseil communal de mars 2023

4. Vers l'entrée officielle de l'école primaire et au croisement entre la rue de Lambermont et la rue Dyna Beumer

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« Une voiture a tourné dans la rue et a failli percuter un de nos enfants. Cela arrive souvent que les voitures tournent brusquement dans cette rue où circulent bcp d'enfants (revenant de leur abri) »	Aménager en zone résidentielle pour que les voitures tiennent compte qu'il y a des piétons et enfants Sécuriser les rangs d'enfants de l'école maternelle à l'école primaire (plusieurs fois par jour) et vers Leur Abri Mettre en évidence qu'on est en abords d'école	Prévoir des aménagement "abords école » : espace coloré, visibilité de la présence d'enfants, panneaux "Faites attention à nos enfants" Dévoiements dans la rue du Lambermont avec bacs à fleurs Prévoir zone résidentielle (jusqu'au carrefour rue du Baillois ?)	La commune n'a pas apporté de réponse à ces différents points. Ils disent seulement que l'avant-projet prévoit la signalisation de la zone résidentielle et qu'il y a déjà un marquage de pas et de vélo dans la rue du Lambermont.

Photo aérienne de la zone

5. Sur le quai du tram / Au croisement entre la rue Saint-Roch et le quai du tram (entrée de l'école primaire le matin)

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« Au croisement du quai du tram au moment de rentrer dans l'école, on a souvent peur avec les voitures qui foncent en venant de la droite » « A cet endroit, il est fort dangereux de laisser ses enfants traverser seuls »	Prévoir un aménagement d'abords d'école pour faire ralentir les véhicules Prévoir des traversées cyclo-piétonnes sécurisées et bien indiquées	Prévoir un aménagement « abords d'école » avec bonhomme fluo, barrières colorées et zone d'éveil Prévoir une traversée piétonne sur plateau de chaque côté, menant sur la rue Saint-Roch Prévoir une zone dépose-minute	La commune ne répond pas à ces points mais dit, sans préciser quand, que des modifications sur le quai du tram seront étudiées

Photo aérienne de la zone

6. À la sortie du ravel Wawa, à côté du restaurant Le Mayeur

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« Les véhicules roulent trop vite et ne laissent pas passer les cyclistes venant du ravel » « Rue haute, à la sortie du WAWA vers le quai du tram, les voitures ne respectent pas la vitesse et encore moins le passage pour piétons/piste cyclable qui est prioritaire »	Faire ralentir les véhicules Prévoir des traversées cyclo-piétonnes sécurisées et bien indiquées	Prévoir des coussins berlinois de part et d'autre de la traversée piétonne Prévoir un abaissement de bordures mieux adapté	La commune ne répond pas à ces points mais dit, sans préciser quand, que des modifications sur le quai du tram seront étudiées.

7. Dans la rue des Cailloux

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« J'ai failli avoir un accident rue des cailloux car pas de trottoirs et des voitures roulant vite sont passées dans les 2 sens. En plus, les voiture sont garées n'importe comment des 2 côtés. Du coup on devait marcher au milieu de la route »	Faire en sorte que les piétons puissent se déplacer en toute sécurité (en raison du danger, beaucoup de parents habitant cette rue préfèrent utiliser la voiture pour se rendre à l'école alors qu'ils habitent à côté !)	Mettre la rue des Cailloux en sens unique et en zone 20 Délimiter les places de parking pour les voitures	La commune mentionne que la possibilité de mettre la rue des Cailloux en zone résidentielle est en cours d'étude (ils ne disent pas quand une décision sera prise). Gwenaëlle Van Hoorebeeck, qui a fait une interpellation au Conseil communal, a mis en place une concertation avec le quartier et est en lien avec la commune. La commune lui a dit que le test suivant sera mis en place en octobre : mettre la rue des Cailloux et la rue du Moulin en sens unique. La rue des Cailloux serait mise en zone 20 avec des places de parking délimitées en quinconce. A suivre.

8. Sur la chaussée de Wavre, entre la rue de Messe et le carrefour avec la chaussée de Lasne

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« Une voiture tourne trop vite en venant de la chaussée de Lasne et manque de nous renverser » « A la sortie de la chaussée de Wavre, les voitures en stationnement ne facilitent pas la circulation et provoquent la circulation sur une bande où les voitures non patientes nous 'coincent' »	Améliorer la visibilité des piétons ET des cyclistes Faire en sorte que les piétons ET les cyclistes puissent se déplacer en toute sécurité (si possible des deux côtés) Faire ralentir les véhicules	Ajouter une traversée piétonne à l'endroit où le trottoir se rétrécit OU élargir le trottoir du côté où il est étroit Supprimer le stationnement sur toute la zone pour une meilleure visibilité (la police a affirmé que le stationnement devrait être interdit de la rue de Messe au carrefour) Remplacer cet espace par une amorce piste cyclable Mettre en évidence le trottoir traversant en haut de la rue de Messe	Suite à une interpellation citoyenne de Marie-Laurence Flahaux en septembre 2022, le Conseil communal a voté l'élargissement d'un trottoir qui aura lieu cette année (du côté de la rue de Messe ; l'autre trottoir sera interdit d'accès), la mise en place de deux traversées piétonnes au niveau de la rue Révérend Pire/chaussée de Wavre, et au niveau de la rue de Messe/Chaussée de Wavre. Les travaux de la rue de Messe sont finis et un trottoir traversant a été mis en place. Malheureusement, celui-ci est de la même couleur que la route et les conducteurs ne réalisent pas qu'il s'agit d'un trottoir ! Le danger persiste… On est toujours dans l'attente des autres aménagements…

Photo aérienne de la zone

9. Dans la rue du Moulin

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« Presque renversée à vélo avec les enfants le matin rue du moulin car trop de circulation voitures pour une route qui est trop étroite. Un conducteur s'était déporté dans le tournant » « La rue du moulin est trop étroite et dangereuse pour que nous puissions envisager d'aller à l'école à vélo, ce qui est notre souhait »	Faire en sorte que les cyclistes ET les piétons puissent se déplacer en toute sécurité	Mettre la rue du Moulin en sens unique Faire une piste cyclable suggérée	Pas de réponse de la commune sur ces points.

10. Dans la rue Saint Roch (surtout entre les écoles maternelle et primaire)

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« Trottoir trop étroit le long de la route entre les maternelles et les primaires (chute sur la route) » « Insécurité pour les cyclistes » « Les voitures roulent vite dans la rue saint Roch. Et quand elles passent à deux, certaines montent sur le trottoir où marchent les enfants... »	Faire en sorte que les cyclistes ET les piétons puissent se déplacer en toute sécurité sur toute la rue Saint-Roch	Mettre davantage en évidence la zone 30 Mettre une piste cyclable suggérée sur toute la rue Saint-Roch	Pas de réponse de la commune sur ces points.

11. Au début de la rue du Réservoir

Mise en évidence des problèmes par l'enquête réalisée	Besoins soulevés par l'APEB	Solutions proposées par l'APEB	Réponse de la commune
« Les voitures ont tendance à s'engouffrer dans la rue à vive allure (alors que c'est une rue à 30km/h) »	Faire ralentir les voitures au début de la rue	Mettre davantage en évidence la zone 30 Mettre un coussin berlinois au début de la rue	Pas de réponse de la commune sur ces points.

Les résultats de notre enquête : utiles pour les décideurs politiques ?

En définitive, les dangers pointés sont nombreux, il y a une nécessité de faire des aménagements en vue de sécuriser les chemins que les familles empruntent pour se rendre à l'école. Malheureusement, il s'avère que la vision du service mobilité de la commune de Rixensart est de être de faire confiance aux conducteurs de véhicules et d'attendre des usagers faibles, pour reprendre les termes utilisés, qu'ils « s'imposent » ou « fassent barrage avec leurs corps ». En tant que parents, nous ne pouvons qu'être indignés.

Les réponses de la commune concernant nos demandes se sont révélées plus que décevantes. Nous avons demandé des réponses à chacune des questions ci-dessous, mais seule la lettre (en annexe), par laquelle ils nous font part de « quelques éléments retenus », nous a été transmise en guise de réponse. Nous avons donc l'impression que l'échevin et le service mobilité ne veulent pas tenir compte de nos demandes et propositions. Pourtant, l'avant-projet d'aménagement de la place Cardinal Mercier présente des lacunes importantes qui mettraient en danger nos enfants. D'autre part, rien n'est prévu pour améliorer, dans le court terme, la sécurité sur le chemin de l'école, alors que des aménagements peu coûteux pourraient être mis en place. En outre, nous n'avons reçu aucune garantie d'être tenus au courant de la suite, malgré le travail réalisé. Nous nous posons la question de savoir si, in fine, les résultats de notre enquête pourront donner être entendus par les décideurs politiques de notre commune…

Les questions de l'APEB restées sans réponse :

A. Les questions de l'APEB concernant l'avant-projet de la place Cardinal Mercier :

- Quels aménagements proposés par l'APEB seront pris en compte ?
- Quels délais pour les différentes phases ?
- Quels aménagements dans le court terme, avant la réalisation de travaux ?
    - Marquage : TOUS les passages piétons sur fond rouge
    - Ajouter un passage en haut de la rue des Cailloux
    - Plots au niveau où les voitures se garent entre la rue des Cailloux et l'école maternelle, pour que le trottoir soit libéré (pour empêcher les voitures de trop s'avancer)
    - Ajouter un panneau « Pour nos enfants, roulez doucement » rue Lambermont/Dyna Beumer
- Quelle communication ?
    - L'APEB demande à revoir le plan quand il aura été redessiné par le bureau d'études, avant l'adoption du plan définitif
- Entretien des nouveaux aménagements ?
    - Est-il prévu un remarquage régulier ?

B. Les questions de l'APEB concernant les autres zones dangereuses :

- Quels aménagements proposés par l'APEB seront pris en compte ?
    - Pour chacun des 10 points
- Quels délais pour les différentes zones ?
- Quels aménagements dans le court terme ?
    - Remplacement de la place de parking problématique quai du tram par des arceaux vélo
    - Essai des bonshommes fluo "piéto" aux 3 abords école + carrefour chaussées de Lasne et Wavre
    - Ajouter un panneau « Pour nos enfants, roulez doucement » rue Lambermont/Dyna Beumer
    - Revoir le marquage des traversées pi2tonnes et Ravel
    - Abaissement des bordures aux différents endroits

    - Pistes cyclables suggérées si possible
- Quelle communication ?
    - L'APEB sensibilisera les parents sur le parking sauvage et la vitesse de roulage
    - L'APEB propose aux enseignants de sensibiliser les enfants au Code de la route et de les impliquer dans des actions sur le sujet
    - Prévention policière sur le parking sauvage et vitesse

Les autres actions (menées et à mener) du groupe Mobilité de l'APEB

Afin que tout drame impliquant nos enfants ne se produise, nous avons également :

- Fait des interpellations citoyennes au Conseil communal de Rixensart (une première avait été faite en septembre 2022 sur la chaussée de Wavre, une deuxième en mars 2023 sur la rue des Cailloux et une troisième sur le carrefour dangereux entre la chaussée de Lasne et la chaussée de Wavre) ;

- Rédigé des messages relatant des faits liés à l'insécurité aux abords de l'école à destination de la bourgmestre, de l'échevin en charge de la mobilité et des chefs de partis de l'opposition ;

- Contacté « le Scan" de la RTBF et d'autres journalistes sur l'aberration des zones ocres en face d'une école ;

- Eté en lien avec la police, qui nous a fait part de l'impossibilité de porter plainte contre des conducteurs irrespectueux du Code de la route lorsque l'infraction est passée, mais de la possibilité d'enregistrer les délits. La police nous a dit connaitre le manque de proactivité du service mobilité de la commune de Rixensart, mais fera remonter à la commune les zones dangereuses que nous lui avons rapportées. Notons que, selon les dires d'un policier rencontré, « *Ici, il faut un drame pour que les choses bougent* »… Cela n'est pas rassurant ;

- Entrés en contact avec l'association « Tous à Pied ».

Nous envisageons également :

- De poursuivre les interpellations citoyennes au Conseil communal de Rixensart ;

- D'envoyer ce compte-rendu à la Commission mobilité de la commune de Rixensart et de leur proposer de leur exposer les résultats de notre enquête ;

- De contacter des journalistes ;

- De faire signer une ou des pétitions ;

- De profiter de la période pré-électorale pour se faire entendre et lire sur les réseaux sociaux ;

- De proposer aux enseignants de travailler avec les enfants sur le thème de la mobilité et de la démocratie ;

- D'entrer en lien avec les autres associations de parents des écoles de la commune qui rencontreraient le même type de problèmes.

Nous allons donc continuer à nous investir pour nous faire entendre. Tous les parents qui veulent rejoindre le groupe mobilité sont les bienvenus. Nous sommes joignables à l'adresse e-mail suivante : apebmobilite@gmail.com. Nous invitons toute personne à nous écrire, que ce soit pour nous faire faire part d'un accident ou d'un quasi-accident ou pour partager avec nous des idées pour être davantage écoutés.